

Fonctions et moyens de l'intonation de phrase : spécialisation ou interaction

Natalia SVETOZAROVA

L'intonation de phrase est sans aucun doute une des composantes les plus riches du langage en capacités expressives. Notre pratique langagière quotidienne en témoigne, puisqu'on constate qu'une grande quantité d'information est contenue non pas dans les paroles, mais dans l'intonation avec laquelle celles-ci sont prononcées. En témoigne également l'intérêt que portent au discours oral les linguistes et les chercheurs actifs dans d'autres domaines (psychologues, physiologistes et médecins). Cependant, ce moyen naturel et universel de communication possède une organisation si complexe que sa description scientifique n'a pas encore acquis la même précision et la même formalisation que les autres composantes du langage. Ce fait explique l'existence de différences significatives entre les intonations propres aux différentes langues ainsi qu'entre celles d'une seule et même langue.

A l'instar des autres composantes de la structure langagière (phonétique segmentale, lexicale, grammaticale), l'intonation combine universalité et spécificité. Est *universel*, au niveau de l'énoncé et des unités les plus larges du discours oral, avant tout l'emploi de moyens sonores spécifiques appelés *prosodiques*. Il s'agit de la mélodie, de la durée, de l'énergie ainsi que d'autres moyens qui modifient la sonorité des unités segmentales telles que les sons, les syllabes et les propositions. Ce qui est universel, c'est la façon d'employer ces moyens en relation avec la structure lexicale et grammaticale de l'énoncé, qu'on appelle *suprasegmentale*. D'ordinaire, les moyens prosodiques supra-segmentaux ne constituent pas de nouvelles unités linéaires (ou segmentales), mais «se superposent» à celles-ci, ou s'y insèrent. De même, sont universelles les *fonctions* principales de l'intonation de phrase, à savoir que celle-ci sert à délimiter le flux sonore en unités linéaires pratiques pour produire et pour appréhender le discours oral, pour leur réalisation variée en tant que totalité et pour les délimiter en éléments distincts. De même, est universel sans aucun doute l'emploi des moyens suprasegmentaux pour exprimer un certain type d'*information*, avant tout dans le domaine des significations (question, ordre, non-complétude) communicatives (et non matérielles) et

des émotions. On constate une coïncidence régulière dans l'emploi des moyens prosodiques servant à transmettre les significations d'ordre général, comme par exemple une baisse de ton pour exprimer l'assurance, la fin de la phrase, et à l'inverse, une hausse du ton servant à exprimer l'incertitude, le caractère non terminé ou encore la question.

Cependant, tous les points énumérés ci-dessus comportent les raisons de la forte *spécificité* de l'intonation d'une langue particulière, d'un dialecte ou de groupes et types de langues. Dans le domaine des moyens prosodiques, c'est la possibilité de leur emploi non seulement au niveau de la phrase, mais aussi dans la formation et la distinction des sons, des syllabes et des mots (durée ou brièveté phonologique, tons de syllabe, accent de mot). Au niveau suprasegmental, on mentionnera le caractère divers de l'imposition de moyens prosodiques sur la séquence linéaire des unités segmentales (au niveau de la syllabe ou au niveau du mot). Dans le domaine de l'information transmise, il s'agit de différences de grammaire, de son rôle dans la transmission de significations communicatives. Nombre d'exemples concrets sont largement connus et sont formulés sous forme de lois. Par exemple, le principe de l'économie, qui compte parmi les principes universels du langage, amène à croire que si la signification communicative, par exemple, l'interrogation ou l'injonction, sont clairement exprimés par des moyens lexicaux ou grammaticaux, cette signification peut alors ne pas être exprimée par des moyens prosodiques. À l'inverse, en l'absence d'une expression lexico-grammaticale, une signification communicative comme la question ou l'injonction sera exprimée par des moyens relevant de prosodie. On relèvera qu'un autre principe non moins important du langage, consistant à assurer la communication, amène à une certaine redondance, à un dédoublement des moyens, l'interrogation et l'injonction étant ainsi exprimés à la fois par des moyens grammaticaux et prosodiques. Que cette possibilité soit ou non utilisée dans une langue concrète relève des sources de la spécificité de l'intonation.

Pour illustrer cette thèse, je citerai deux exemples de comparaison des systèmes langagiers russe et allemand.

1. Un des moyens prosodiques les plus saillants est la modification de la durée des voyelles. La langue russe recourt librement aussi bien à l'allongement qu'à la compression des voyelles pour transmettre tous types d'information : communicative (appel, prière, qui sont prononcés longuement, alors que l'ordre est prononcé de façon brève et abrupte), émotionnelle (étonnement, incertitude, tendresse, et, d'autre part, caractère péremptoire et dureté). En allemand, l'opposition phonologique des phonèmes vocaliques en longueur/brièveté limite les capacités d'emploi du trait de durée.

2. La question générale dans la langue russe est le plus souvent exprimée uniquement à l'aide d'une intonation caractéristique, sans recourir à des moyens lexicaux et de structure. En revanche, en allemand, l'ordre des mots bien précis est de rigueur dans une proposition

interrogative, combiné à une intonation non moins particulière, qui cependant diffère de celle de la question russe.

La complexité de l'organisation de la composante (ou niveau) intonatoire et la combinaison de l'universel et du spécifique trouvent leur reflet dans le problème des fonctions et des moyens. L'opinion courante dans la linguistique moderne consiste à affirmer que l'intonation remplit plusieurs fonctions à la fois, quoique le répertoire de ces dernières diffère considérablement d'un auteur à l'autre. Une approche complexe domine également dans la façon d'aborder le problème des moyens sonores¹. On voit qu'au complexe des fonctions correspond un complexe de procédés. Le présent article sera consacré à la relation entre les deux. Dans l'impossibilité d'aborder tous les points de vue sur la question (fonctions et moyens), on abordera uniquement la vision qui s'est formée chez l'auteur, en résultat des longues années de recherches sur l'intonation du russe et d'autres langues.

1. L'INFORMATION TRANSMISE PAR L'INTONATION ET SES FONCTIONS DANS LA LANGUE ET DANS LA PAROLE

L'intonation de phrase transmet dans la parole une information variée, voire hétérogène. Elle nous permet de reconnaître notre interlocuteur en tant qu'individu et en tant que locuteur d'une langue ou d'un dialecte. Nous obtenons des informations sur son état émotionnel et même physique, sur la façon dont il juge l'information communiquée et perçue, etc. Les renseignements divers que l'individu tire de l'intonation dans sa pratique langagière sont parfois appelés fonctions de l'intonation. Cependant, cette vision de la fonction nous semble trop large. On ne peut accepter que relève des fonctions de l'intonation la capacité de deviner d'après l'intonation si l'interlocuteur est un porteur de la langue donnée ou un étranger. Cette fonction propre à l'intonation, sa tâche, découlent plutôt de la spécificité du système intonatif d'une langue par rapport aux autres. Il serait plus correct d'appeler fonction d'un moyen langagier son «adéquation à transmettre une catégorie langagière»². C'est la prédictivité [*'predikativnost'*] qui joue ce rôle pour l'intonation. La fonction essentielle de l'intonation de phrase dans une langue, autrement dit sa fonction langagière essentielle, consiste à transformer les unités de la langue (mots, combinaisons de mots) en unités prédictives, c'est-à-dire en phrases. L'unité, «dotée» d'une intonation particulière, devient un énoncé, une communication, même en l'absence de moyens lexico-grammaticaux

1 On relèvera que l'interprétation dite «étroite» du terme «intonation», qui prédomine dans les ouvrages parus en Occident, est un problème de terminologie. Dans notre pays, le terme «intonation» désigne l'ensemble des moyens langagiers fonctionnant au niveau de la phrase, alors qu'en Occident, ce terme se rapporte à un seul procédé, à savoir la hauteur et la mélodie, les autres étant appelés «prosodie».

2 La définition est de L. Zinder.

propres à la prédicativité, par exemple dans *Požar ! Čitat' ? – Čitat' !* ['Le feu ? Lire ? – Lire'] Dans ce cas, les unités prédicatives engendrées à l'aide de l'intonation ainsi que leurs parties (par exemple, le groupe du thème et celui du rhème) se séparent des unités voisines. Tout en se combinant à elles par un certain type de lien, elles prennent forme en tant qu'unité indépendante et manifestent leur structure interne grâce aux rapports entre leurs composantes. Cela nous permet d'évoquer trois fonctions structurales essentielles propres à l'intonation, que l'on pourrait brièvement caractériser comme délimitation, mise en forme et mise en valeur.

Dans la parole spontanée, toutes les fonctions se réalisent à la fois, alors que dans différents types de communication orale, les unes ou les autres prédominent. Ainsi, la fonction de mise en forme est flagrante dans un dialogue comportant des échanges de répliques les plus brèves :

Da ? – Net. – Žal'. ['Ah oui ? – Non. – Dommage']

Pour réaliser la fonction de délimitation et de lien, une suite de prédications est nécessaire

Nastupila zima, dni stali koroče.
['L'hiver arriva, les journées sont devenues plus courtes']
Dni stali koroče : nastupila zima.
['Les journées sont devenues plus courtes : l'hiver arriva.']

Afin de réaliser celle de mise en valeur, l'unité prédicative doit contenir au moins deux mots significatifs :

Direktor priexal. ['Le directeur arriva']
Direktor priexal.³ ['Le directeur arriva']

LA DÉLIMITATION ET LE LIEN

L'intonation délimite le flux de la parole en unités phonétiques, elle relie les éléments liés par le sens et les délimite des éléments voisins. La délimitation et le lien se réalisent par des moyens intonatifs non seulement dans des points divers de la chaîne sonore (dans les limites de ce que permet le système d'une langue), mais aussi par des moyens différents, grâce à quoi les segments délimités se trouvent reliés entre eux de manières diverses. Par exemple, une longue pause et un ton descendant rendent un segment fini, alors qu'une pause brève accompagnée d'un ton ascendant désigne le caractère non-fini. La délimitation et le lien par l'intonation se réalisent à différents niveaux de la suite sonore. On peut parler d'une

³ En souligné, le mot qui porte l'accent de phrase. En français on rend compte du phénomène par des pseudo-clivées: *C'est le directeur qui est venu.* vs. *Le directeur est venu.* (NdT)

certaine totalité intonative du texte dans son intégralité (on pense au ralentissement du rythme et à la forte baisse du ton comme marqueur de la fin), des caractéristiques intonatives des analogues oraux des paragraphes (*phonoparagraphes*), de la délimitation de ceux-ci en phrases et de celles-ci en syntagmes (tels que l'entendait Ščerba).

Dans la parole spontanée, la délimitation et le lien se déroulent en forte correspondance avec sens de l'énoncé, et n'entrent jamais en contradiction avec les relations sémantiques et syntaxiques entre les mots. Au contraire, elles soulignent et concrétisent ces relations. Par ailleurs, l'intonation peut annuler (ou affaiblir) des relations exprimées syntaxiquement (1) ou différencier des liens qui ne sont pas exprimés grammaticalement (2).

(1) Ivan pišet pis'mo. // Ivan pišet : pis'mo. ['Ivan écrit une lettre. // Ivan écrit : une lettre. ']

(2) Ivan, student, zaočnik. // Ivan – student-zaočnik. ['Ivan, étudiant, en externe. Ivan est un étudiant en externe ']

LA MISE EN FORME

Les mêmes segments de la chaîne sonore peuvent différer par leur ton, ascendant ou descendant, voire par leur rythme, plutôt rapide ou plutôt ralenti, ainsi que par leur intensité, qui peut être plus ou moins grande. Ces différences dans la mise en forme des unités (il s'agit avant tout de phrases et de syntagmes) sont utilisées pour transmettre une information spécifique, particulièrement importante du point de vue communicatif, et qui traditionnellement est illustrée par l'opposition entre types d'énoncés appelés 'communicatifs' et variétés modales et émotives. En outre, si nombre de langues possèdent des moyens lexicaux et grammaticaux particuliers (par exemple, les mots interrogatifs ou encore l'impératif), les nombreuses variétés de ces types sont le plus souvent exprimées précisément par l'intonation (par exemple, demande gentille et ordre strict).

Par ailleurs, si nombre de langues possèdent des moyens lexicaux et grammaticaux pour exprimer les principaux types communicatifs (comme par exemple les mots interrogatifs et l'impératif), leurs variantes sont le plus souvent exprimées par l'intonation (par exemple une demande gentille ou un ordre). Ici, l'intonation apparaît comme dotée d'une fonction distincte, indépendante de celle de délimiter, aussi bien dans les énoncés longs que brefs, démembrables [*rasčlenennyj*] ou pas. Il n'existe pas d'énoncé qui ne rentre dans aucun type communicatif et émotif caractérisé par une intonation qui lui est propre.

LA MISE EN VALEUR

De la délimitation par l'intonation et de la mise de valeur de la parole résultent des extraits de longueur variable: courts, parmi lesquels ceux qui comportent un seul mot, et assez longs, étendus. Du point de vue des fonctions remplies par la délimitation, ils sont identiques. Cependant, il existe une différence capitale entre les extraits à un seul mot et ceux qui comportent plusieurs mots. Dans le cas où l'énoncé (ou sa partie) contient non pas un, mais plusieurs mots significatifs, et par conséquent, plusieurs concepts, la structure intonative de ce dernier reflète à la fois la totalité et son caractère sémantiquement démembrable. Cela est rendu possible par une fonction spécifique de l'intonation, qui lui permet d'exprimer les relations entre les éléments d'une totalité (des mots ou des combinaisons de mots) au moyen de la mise en valeur (par l'accentuation) des différents éléments de l'énoncé. Ainsi, en présence d'un seul et même type de délimitation et de mise en forme, des énoncés différents peuvent s'opposer les uns aux autres d'après les accents de phrase qui portent sur des mots différents, ainsi que par le caractère spécifique de cette mise en valeur.

Par exemple:

Ivan edet v Moskvu. (accent neutre portant sur le mot Moskva) – information sur la ville où se rend Ivan.

Ivan edet v Moskva. (accent neutre sur le mot edet, information sur le fait que le voyage d'Ivan à Moscou aura effectivement lieu)

Ivan edet v Moskvu. (accent emphatique sur le mot Moscou, par exemple la communication sur le fait qu'il se rend à la capitale)

2. COMPLEXE DE MOYENS PROSODIQUES COMME PLAN D'EXPRESSION DE L'INTONATION DE PHRASE

Les moyens sonores employés dans le domaine de l'intonation de phrase sont traditionnellement opposés aux moyens sonores formant les unités segmentales, suprasegmentales et prosodiques. Le premier terme renvoie à la relation de ces moyens avec des extraits linéaires plus grands que le phonème, alors que le second les caractérise comme ayant une nature matérielle qui leur est propre. A strictement parler, les différences de mélodie, étant un moyen suprasegmental typique, peuvent se réaliser dans un seul et unique segment, comme par exemple *A?* / *A!!*, alors que certains moyens prosodiques, par leur nature, comme par exemple la durée, s'emploient au niveau de l'opposition de phonèmes⁴. Néanmoins, la délimitation des moyens langagiers en segmentaux et suprasegmentaux, ou

⁴ On mentionnera ici le synharmonisme présent dans nombre de langues, c'est-à-dire les limitations du nombre de phonèmes dans les limites d'une unité sonore, qui est un phénomène suprasegmental, mais pas prosodique.

prosodiques, revêt une importante capitale au vu des différences de principe des unités.

Ces caractéristiques de la parole sonore se différencient par leur caractère relatif et sont des modifications des successions segmentales, ne touchant pas aux segments eux-mêmes (les sons-phonèmes).

Ainsi, un mot ou une phrase en entier peuvent être prononcés plus haut ou plus bas, plus vite ou plus lentement, avec une mélodie ascendante, descendante ou uniforme, et avec une voix sévère ou molle. Ces modifications, qui correspondent aux quatre caractéristiques essentielles du son conçu comme phénomène acoustique, à savoir intensité, durée, fréquence du ton principal et type de phonation (timbre), sont employées dans le langage comme différents moyens au niveau de la syllabe (le ton de syllabe dans les langues à tons) ou du mot (l'accent de mot dans les langues à accent, parmi lesquelles le russe) et de la phrase (intonation de phrase, qui existe, on le suppose, dans toutes les langues). Au niveau de la phrase, on citera également l'absence signifiante de son, communément appelée pause. Ainsi, l'intonation de phrase, dans son acception dite «large», typique pour la tradition linguistique russe, recourt à la totalité des cinq procédés prosodiques de base. Dans une vision dite «étroite» de l'intonation, typique pour la phonétique élaborée à l'étranger, les chercheurs se limitent à la composante «hauteur», ou mélodie, de l'intonation.

Le rôle des autres composantes de l'intonation, en dehors de la hauteur de la voix, fut démontré par de nombreuses recherches réalisées sur la base de nombreuses langues. La vision dite «étroite» de l'intonation est propre aux descriptions de l'intonation destinées à être appliquées dans la pédagogie. Il est important de relever le fait que cette étroitesse est relative, puisque habituellement, on se réfère également à la pause et à l'accent.

Une autre particularité des composantes de l'intonation (excepté la pause) consiste en la possibilité de les employer à la fois localement et globalement (intégralement). Dans le premier cas, les caractéristiques prosodiques sont localisées sur quelques voyelles distinctes ou sur quelques syllabes, par exemple sur la syllabe accentuée de la phrase ou sur la syllabe accentuée du syntagme, alors que dans le second, ces caractéristiques s'étendent à des syntagmes entiers voire même à des phrases.

On se propose d'examiner chacun des procédés intonatifs en détail, à partir des quatre aspects de la phonétique : physiologique, acoustique, perceptif et social (langagier).

1. LA MÉLODIE

La mélodie, ou la modification dans le temps de la fréquence du ton principal de la voix, perçue comme changement de la hauteur (mélodique), est, sans aucun doute, une des composantes les plus sensibles et les plus

riches d'après les possibilités qu'elle offre. A la base de cette caractéristique prosodique, on trouve les différences de vitesse de la vibration des cordes vocales, qui s'expriment acoustiquement dans la hauteur variée du ton principal de la voix, et, du point de vue perceptif, dans la hauteur variable de la voix. Plus vite vibrent les cordes vocales, plus haute sera la fréquence du ton principal de la voix et, d'un point de vue perceptif, la hauteur mélodique du ton. Le rôle tout particulier de cette composante s'explique avant tout par le fait qu'elle est «multidimensionnelle», puisqu'elle inclut:

- a) la direction que suit le changement de la hauteur du ton (ton ascendant, descendant, uniforme, ainsi que leurs différentes combinaisons),
- b) la gamme globale de ces changements (large vs étroit)
- c) les intervalles des mouvements mélodiques (grands vs petits)
- d) le niveau (bas, haut, moyen) auquel ils se réalisent
- e) la vitesse du changement de hauteur (en d'autres mots, la rapidité de la hausse et de la baisse du ton)
- f) le rapport entre le changement de ton et la composition de l'énoncé en segments (le timing).

On dégage la composante de base au sein de la structure qui définit le contour mélodique, composante qui se caractérise par une baisse successive des significations depuis le début vers la fin de l'unité intonative, que les chercheurs modernes appellent 'déclination', ou, au contraire, sa hausse ou ('inclination').

La composante en question (qui porte le ton) diffère dans la vitesse avec laquelle baisse ou augmente le ton, et se combine au sein d'une phrase avec le contour mélodique des mots et des combinaisons des mots qui composent la phrase. Un rôle de première importance revient à l'un d'entre eux, qu'on appelle communément le noyau ou le centre du contour intonatif. C'est ses caractéristiques qui déterminent en grande partie les caractéristiques mélodiques des autres mots. Ainsi, la composante 'hauteur' de l'intonation se manifeste comme une caractéristique intégrale et à la fois comme configuration locale.

Etant une composante primordiale de tout le complexe des procédés intonatifs, la mélodie participe à l'accomplissement des trois fonctions de l'intonation, d'une façon particulière à chacun des trois, au travers de l'une ou l'autre de ses caractéristiques.

2. LA DURÉE ET LE TEMPO

Un autre procédé important d'intonation tient dans les caractéristiques temporelles de la parole, qui se manifestent dans la durée plus ou moins grande des parties de la phrase, ainsi que le temps global de prononciation. Du point de vue physiologique et acoustique, cette caractéristique prosodique est liée au temps d'articulation des segments de la parole, aussi bien petits (les sons et les syllabes) que grands (les phrases et les

syntagmes), en conséquence de quoi elle est appelée temporelle. L'aspect le plus partagé dans l'emploi de cette composante de l'intonation consiste dans le fait que les éléments de l'énoncé servant à exprimer l'information nouvelle et importante sont prononcés plus distinctement et plus lentement (en d'autres termes, on assiste à une augmentation de la durée ou au ralentissement du tempo), comparés aux éléments transmettant l'information la plus ancienne et la moins importante. Ainsi, les parenthèses et les incisives sont prononcées plus rapidement. À côté de cet emploi «global» de la caractéristique de la durée dans nombreuses langues (y compris dans la langue russe), la longueur se retrouve dans son emploi local, en tant que composante de l'accent de phrase. On relèvera enfin une autre particularité universelle du contour temporel, qui consiste dans un ralentissement du tempo marquant la fin de l'unité intonative. Dans ce cas, le degré de ralentissement (d'allongement précédant une pause) est plus grand selon l'indépendance et la complétude de l'unité intonative.

On constate que la durée et le temps participent de la délimitation par l'intonation, servant, globalement, à transmettre le type de lien entre les unités (coordination et subordination), localement, à réaliser l'accent de phrase, et, dans une moindre mesure, à mettre en forme d'un point de vue intonatif la phrase (par exemple, dans la langue russe, les propositions interrogatives possèdent d'habitude un tempo plus élevé que les propositions affirmatives).

3. L'INTENSITÉ

L'emploi de la composante dynamique (énergétique) de l'intonation est sur plusieurs points analogue à celui des procédés temporels, à savoir que l'information nouvelle est prononcée avec une intensité plus forte, alors que le moins important et le connu sont prononcés avec une intensité plus faible. Les différences dans l'intensité (l'énergie et la dynamique) des éléments de la parole sont déterminées physiologiquement par le degré de tension des organes de la parole, alors qu'acoustiquement, elles se manifestent dans l'amplitude des vibrations sonores. L'oreille perçoit ces différences comme différents volumes.

Le contour de base descendant de l'intensité caractérise la totalité de l'unité intonative, alors qu'on remarque différentes vitesses et hauteurs de chute de l'intensité dans différents types de syntagmes et d'énoncés. On distingue en outre dans ce fond différents pics d'intensité, qui correspondent aux syllabes accentuées des mots mis en valeur au moyen de l'accent.

On constate que l'intensité, tout comme la durée, participe à la délimitation intonative, d'un point de vue global à la transmission du type de lien qui unit les unités (p.ex., subordination et coordination), d'un point de vue local à l'accent de phrase, et, dans une moindre mesure, à la mise en forme intonative du type de phrase (ainsi, les types opposés d'injonction,

de prière et d'ordre qui se caractérisent par une intensité (énergie) intonation baissante ou montante).

4. LA PAUSE

La pause occupe une place à part dans le complexe des procédés intonatifs. On pourrait la définir comme un segment vide possédant des fonctions suprasegmentales. Dans la théorie de l'intonation, on entend par ce terme autant l'interruption du flux sonore (une pause physique, un arrêt du fonctionnement des organes de la parole, un zéro acoustique), qu'une interruption dans le flux de la parole déterminée par des changements (des ruptures) dans l'évolution des autres composantes de l'intonation (contour mélodique, temporelle et dynamique).

La fonction essentielle de la pause consiste à transmettre la délimitation de l'énoncé d'après le sens et d'après le type de lien qui unit ses éléments. Ici, le fait même de l'interruption du flux de la parole dans un endroit précis est aussi important que sa durée. Plus la pause est longue moins les liens entre les segments de la parole sont étroits.

A côté des pauses (dues à l'intonation), qui délimitent la parole en unités syntaxiques et de sens (phrases, syntagmes), apparaissent dans la parole spontanée bien souvent des interruptions appelées également des pauses d'hésitation. Elles apparaissent dans des endroits où les liens de sens sont étroits, comme par exemple entre les membres d'une combinaison de mots de type attribut, et reflètent les complexités et les hésitations lors de la genèse de l'énoncé oral.

5. TYPE DE PHONATION, OU TIMBRE PROSODIQUE

Cette composante ne rentre pas chez tous les auteurs dans la sphère de l'intonation. Néanmoins, les possibilités distinctives de l'intonation dans la parole émotionnelle sont fortement liées à la spécificité du «timbre prosodique». On entend par là les modifications du timbre (du spectre) qui ne touchent pas aux oppositions des unités segmentales, en d'autres termes, un «résidu» du timbre, une coloration due au timbre, qui caractérise non pas des sons séparés, mais des unités assez longues de la parole, à savoir des phrases entières voire des textes.

Lors de l'étude du timbre intonatif, distinguer le timbre laryngal (la phonation au sens strict) et supra-laryngal peut être particulièrement productif. Le premier découle des spécificités du travail qu'accomplissent les cordes vocales et la forme de la glotte, et se manifeste acoustiquement sous la forme d'une qualité particulière de la voix : rauque, tendue, relaxée, aspirée. On citera comme exemple la voix brusque de commande ou d'ordre, ou le timbre doux de la prière. Comme exemple du timbre supra-laryngal, déterminé par l'activation de certaines parties des organes d'articulation, on citera l'hyperlabialisation (l'étirement des lèvres) comme

moyen d'exprimer la tendresse, ou encore l'hypernasalisation (la manière de parler en nasalisant) pour exprimer le dédain.

Le timbre prosodique possède essentiellement un caractère global et remplit la fonction de mise en forme des énoncés entiers, et en particulier ceux de type émotif et appréciatif, mais s'emploie également localement avec un accent d'emphase.

3. SUPPORT PHONÉTIQUE DES FONCTIONS DE L'INTONATION DE PHRASE

A partir de ce qui vient d'être dit sur les moyens intonatifs de phrase, il devient plus clair que chaque procédé participe à sa façon à l'accomplissement des différentes fonctions de l'intonation de phrase. Examinons maintenant le problème depuis un autre angle de vue, afin d'établir quels moyens prosodiques, de quelle façon et pour quelle raison, se spécialisent pour l'accomplissement de certaines fonctions de l'intonation de phrase. Cela est prouvé par les observations du discours oral dans ses nombreuses variétés, ainsi que par les expérimentations sur la synthèse de l'intonation et les spécificités de la transmission de l'intonation dans le texte écrit.

SUPPORT PHONÉTIQUE DE LA FONCTION DE DÉLIMITATION ET DE LIEN

C'est la pause qui apparaît comme procédé spécifique servant à délimiter au moyen de l'intonation. La présence même de l'interruption dans le flux sonore le délimite, alors que son absence l'unifie. Aussi, lors de la synthèse de la parole, une pause physique au bon endroit devient suffisante lors de la transmission des liens de sens qui relient des segments voisins. Dans le texte écrit, une part importante des signes de ponctuation finaux et intraphrasaux remplit la fonction de délimitation et «se lit» comme une pause. Cependant, dans le discours oral naturel, tout est bien plus complexe.

Même si une pause physique est présente, elle est rarement le seul moyen de délimitation. En règle générale, aussi bien le début que, plus particulièrement, la fin de l'unité de la parole, sont marquées précisément par des signaux de frontière (angl. *boundary*). En fin de syntagme, ceux-ci peuvent être soit des hausses de ton de tel ou tel type, qui signalent l'existence d'un lien étroit reliant les segments séparés par la pause, soit une baisse de ton souvent incomplète, qui marque une indépendance relative des segments. En fin de phrase, les tons limites se combinent avec l'information sur le type communicatif de la phrase, dans le cas où son centre intonatif coïncide avec le dernier mot. Le début d'une nouvelle unité intonative est marqué mélodiquement par un rétablissement (angl. *resetting*) du niveau initial de la hauteur du ton après la chute ou la hausse

précédant la pause, et, dans le cas du ton limite uniforme, après la déclinaison naturelle du ton. Ce rétablissement du niveau s'observe pour exprimer l'intensité. On étudie sur le matériau des différentes langues le signal limite temporel, à savoir le ralentissement du ton avant la pause et la prolongation des segments finaux. En fin de gros fragments de parole, on retrouve souvent une autre caractéristique de la phonation, à savoir la laryngalisation. Toutes ces modifications, accompagnant généralement la pause, des sens des autres paramètres prosodiques suffisent à signaler par eux mêmes l'endroit de la délimitation en l'absence d'une pause physique. Cela explique les cas si courants, notamment dans la parole émotive spontanée, d'«avalement» des pauses.

SUPPORT PHONÉTIQUE DE LA FONCTION DE MISE EN FORME ET D'OPPOSITION DES UNITÉS INTONATIVES

Le moyen principal dans ce cas concret est le changement de hauteur du ton dans la zone du centre intonatif en parallèle avec toutes les possibilités énumérées ci-dessus qu'offre la mélodie, à savoir la direction, le niveau, le diapason, la vitesse et le timing. Le choix en faveur du centre intonatif détermine la mise en forme de la périphérie qui lui correspond, c'est-à-dire, de la partie située avant le centre et après le centre. Ces caractéristiques bien perçues et formalisées sous forme de nombreux contours mélodiques peuvent suffire à former le modèle intonatif lors de la synthèse de la parole tout comme lors du processus d'apprentissage, notamment celui qui se base sur des phrases courtes. Le texte écrit recourt pour les marquer aux signes limites de ponctuation ou à leurs combinaisons qui varient selon les auteurs. A l'oral, le ton nucléaire de tel ou tel type s'accompagne d'autres caractéristiques prosodiques, ce qui crée des variantes émotivement colorées, comme par exemple le contour interrogatif avec un prolongement de la voyelle accentuée en russe pour exprimer l'étonnement et l'incompréhension. Au sein de phrases plus longues, l'interaction entre les différentes composantes de l'intonation devient particulièrement évidente. Ainsi, l'intonation interrogative en russe diffère-t-elle de l'intonation affirmative non seulement par un contour mélodique qui lui est propre (il s'agit d'une forte hausse du ton sur la syllabe accentuée suivie d'une chute sur les syllabes suivantes), mais aussi par un temps rapide de prononciation. La coloration du timbre et le type de phonation servent ici de moyen de mise en forme.

SUPPORT PHONÉTIQUE DE LA FONCTION DE MISE EN VALEUR

Le moyen essentiel permettant de dégager les composantes de l'énoncé est la caractéristique prosodique complexe appelée *accent de phrase*, par analogie avec celui du mot. En russe, il englobe simultanément hausse de

l'intensité, augmentation en durée et forte modification de la mélodie lors de la prononciation de la syllabe accentuée. Lors de l'accent emphatique, s'y rajoutent également des caractéristiques phoniques comme l'aspiration et le coup de glotte. Les moyens employés varient selon les langues et au sein d'une même langue, selon les situations, puisque les procédés plus universels (comme l'intensité et la mélodie) peuvent suffire à signaler la place de l'accent principal de la phrase (soit le centre intonatif) lors de la synthèse de la parole. Dans un texte écrit les endroits spécifiques pour marquer l'endroit et la qualité de l'accent principal sont absents. Le lecteur les retrouve grâce aux caractéristiques secondaires, à savoir la position, les marques lexicales, le type communicatif de l'énoncé, etc., et parfois par des mise en valeur au moyen de caractères (italiques, etc.).

La mise en forme au moyen des procédés prosodiques s'exprime le plus clairement dans des contours intonatifs les plus centrés, à savoir dans la question générale, dans le cas d'un contraste et dans une emphase. Dans des contours décentrés (par exemple, dans une proposition affirmative), les autres accents de phrase acquièrent un rôle aussi important. Les interactions des différents moyens prosodiques créent différents types d'accents de phrase et leurs variétés, reliées aux unités de division et de mise en forme. Ainsi, l'accent de rhème sera différent selon qu'il s'agit d'une question ou d'une affirmation, d'une phrase finie ou pas. Dans certains cas, une pause particulière, dite pause de mise en valeur, contribue elle aussi à mettre en valeur un mot, lorsqu'elle le précède directement.

La mise en valeur localisée au moyen de procédés prosodiques se manifeste de la façon la plus évidente dans des contours intonatifs les plus centrés, comme par exemple dans la question globale, dans les contrastes ou encore dans l'emphase. Dans les contours non centrés (par exemple, dans la phrase affirmative), les autres accents de phrase revêtent eux aussi un rôle important. En résultat de l'interaction des procédés prosodiques, se mettent en place des types d'accents de phrase et leurs variétés rattachées aux unités de segmentation et de mise en forme. Par exemple, l'accent rhématique (principal) différera selon qu'il s'agit d'une affirmation ou d'une interrogation, d'une phrase finie ou pas. Dans certains cas, c'est une pause de mise en valeur qui sert à mettre en valeur un mot.

Pour terminer ce court abrégé des fonctions que remplit l'intonation et ses moyens suprasegmentaux on soulignera avant tout que l'intonation de phrase peut être considérée comme un exemple de système polyfonctionnel possédant un plan d'expression à plusieurs composantes, comme un système complexe remplissant plusieurs fonctions séparées mais reliées entre elles (délimitation, mise en forme, mise en valeur) à l'aide d'une série de moyens basiques et complexes. La nature matérielle de ces moyens (mélodique, pause, intensité, durée, phonation et timbre prosodique) détermine leur spécialisation (la pause délimite, la mélodie met en forme, l'accent de phrase sert à mettre en valeur). Grâce à cela, un moyen isolé dans certaines circonstances peut suffire à exprimer une fonction, alors que dans la parole réelle, on observe une interaction des

moyens prosodiques, déterminée parfois par des raisons objectives, parfois libre, et qui sert à engendrer des capacités supplémentaires dans le cadre des systèmes intonatifs des langues. Etant un phénomène suprasegmental, l'intonation, qui unit plusieurs caractéristiques propres aux universaux linguistiques, interagit avec les autres composantes du langage, à savoir le lexique et la grammaire, ce qui est une source de la spécificité de chaque langue particulière.

© Natalia Svetozarova

Traduit du russe par Elena Simonato et Jean-Baptiste Blanc

Traduit depuis l'original russe «Funkcii u spobosy frazovoj intonacii : specializacija ili vzaimodejstvie», *Vestnik Vjatskogo gosudarstvennogo Gumanitarnogo universiteta, Naučnyj žurnal*, № 5, 2014, p. 86-93.